

SOCIETE INDUSTRIELLE DU CELLULOÏD	1
Origine : la maison Neumann et Marx	1
Apport de L. Bondet	2
Nouveaux produits	2
La période de guerre	4
Après guerre	4
Fusion avec la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques	4
Sources documentaires.....	5
Placard publicitaire : Société industrielle du Celluloïd	5

SOCIETE INDUSTRIELLE DU CELLULOÏD

Origine : la maison Neumann et Marx

Le 1^{er} juin 1887, Alfred Neumann et Albert Adolphe Marx s'associent pour fonder une société en nom collectif, Neumann et Marx. C'est une société commerciale dont l'objet est " *un fonds de fabrication et de commerce d'articles en celluloïd ou de toute autre matière*". Le siège social est à Oyonnax, avec succursale à Paris, 125 boulevard Sébastopol. Créée pour dix ans, la société est renouvelée pour dix années supplémentaires en 1897. C'est donc essentiellement une société de négoce, confiant des travaux à façon aux ouvriers d'Oyonnax. Ses spécialités sont les peignes et les ballons.

En 1899, les deux associés décident d'étendre leurs activités vers l'amont en créant une usine de fabrication de celluloïd. C'est La Société Industrielle de Cellulose. Le capital est modeste, 600.000 francs. Le siège social est installé à Paris, 326 rue Saint-Martin.

L'installation d'une nouvelle affaire de celluloïd, qui risque de peser sur les prix de la matière première, n'est pas du goût des autres sociétés, notamment de la Société Générale de Fabrication des Matières Plastiques, dont les dirigeants réagissent : les administrateurs-délégués " *font tous leurs efforts pour tenter d'enrayer l'établissement d'une nouvelle concurrence*". Sans succès. Ils en sont d'autant plus courroucés que la nouvelle société n'hésite pas à recruter au sein de son personnel les cadres dont elle a besoin : Léon Desvaux, représentant de la Société Générale de Fabrication des Matières Plastiques sur la place de Paris, est pressenti pour entrer à la Direction (il occupera un poste d'administrateur) ; Aimond¹, chimiste, quitte pour " *monter et diriger une usine pour la fabrication du celluloïd, à Villetaneuse*". L'affaire ne se fait pas sans bruit : Aimond est poursuivi en justice et condamné à 10.000 francs d'amende.

L'usine est installée à Villetaneuse (Vert-Galant), près de Saint-Denis, non loin du site industriel de la Compagnie Française du Celluloïd (Stains). Comme cette dernière, elle est donc proche d'un centre de production d'acide sulfurique et d'acide nitrique.

Jusqu'en 1906, les deux sociétés, Neumann et Marx et la Société Industrielle de Cellulose, fonctionnent parallèlement, la première toujours comme société commerciale, la deuxième comme productrice de celluloïd. Mais à partir de cette date, la politique des fondateurs devient plus ambitieuse : ils décident de créer une nouvelle société, plus importante, à laquelle les deux précédentes apporteront leurs actifs.

Cette nouvelle société, la Société Industrielle du Celluloïd, au capital de 3.000.000 de francs, est constituée le 10 juillet 1906, à Paris, avec notamment pour objet " *la fabrication et le commerce de matières premières à base de cellulose ou autres, employées pour la tabletterie, le peigne, le jouet,*

¹ Aimond est l'auteur d'un article sur la fabrication du celluloïd paru dans la Revue de Chimie Industrielle (59 1903). On peut penser que son niveau de connaissances était important et qu'il a été un élément significatif dans le transfert de la technologie et de la technique de fabrication du celluloïd

l'électricité, la broserie et toute autre industrie". Les apports, ce sont tous les biens de la Société Industrielle de Cellulose et de la Société Neumann et Marx, c'est-à-dire pour la Société Industrielle de Cellulose, l'établissement de "*fabrique et de commerce*" du 326 rue Saint-Martin à Paris et l'usine "*à usage de fabrication du celluloïd, sise au Vert-Galant, commune de Villetaneuse, canton d'Aubervilliers, route de Paris à Saint-Leu ou de Montmorency*" et, pour la Société Neumann et Marx, le fonds de fabrication et de commerce d'articles en tout genre en celluloïd exploité à Paris, 326 rue Saint Martin, une usine située à Chauffry (que l'on vient d'acquérir et qui, depuis juin, fabrique des objets) "*sur la rivière le Grand Morin*", de nombreux terrains et une propriété avec maison d'habitation, dépôt et magasin à Oyonnax.

La Société Industrielle de Cellulose reçoit 1.800 actions de 100 francs, la Société Neumann et Marx, 3.000. Ces apports sont complétés par une souscription en espèces. Ces souscripteurs sont pour l'essentiel, sinon en totalité, des négociants surtout allemands, des Marx (Max, Théodore, Karl) de Hambourg, probablement membres de la famille d'Albert Marx, des Steines, Weiss, Weill de Mannheim, Neuhauser d'Oberstein, Sigismund de Paris.

Le premier conseil d'administration est composé de Léon Desvaux, Alexandre Lubelsky, Sigmund Maes, Gaston Menand, Léopold Sarassin, Jacques Ullmann, Edouard Van Rood. Le siège est à Paris, 326 impasse de la Planchette. Les titres de la S.I.C. sont introduits en bourse.

Apport de L. Bondet

Quelques mois plus tard, la Société s'enrichit d'un nouvel apport, celui de Louis Frédéric Bondet, avec son fonds de fabrication d'objets en celluloïd et son usine d'Oyonnax "*sur la Rivière Lange, au lieu-dit Les Saules*", et ses droits sur deux brevets : l'un, déposé, sur un procédé de fabrication de peignes par moulage par moule flexible, permettant d'obtenir un démoulage facile (BF 364.947) ; l'autre, en cours de dépôt, sur une matière plastique à base de gélatino-glucose, un celluloïd sans camphre (BF 372.599). Bondet reçoit 5.000 actions. Le capital de la société est augmenté d'autant (5 janvier 1907-15 février 1907). L'augmentation du capital est souscrite en numéraire, pour l'essentiel encore apporté par les investisseurs allemands.

Louis Frédéric Bondet est un homme entreprenant. En son temps, il s'était associé à Pierre Joseph Gonnetan pour fonder une petite entreprise de fabrication et de commerce de celluloïd (24 avril 1904). L'association n'avait pas vécu longtemps, Pierre Joseph Gonnetan se réorientant vers une nouvelle organisation aux apports plus familiaux, la société Gonnetan frères et sœur et David.

Mécanicien, Louis Bondet, est à la tête de plusieurs brevets, autres que ceux précités, sur une "*machine à entrecouper et à rencarder les peignes*". Equipé pour récupérer et transformer les déchets de celluloïd en plaques, il est plus qu'un simple fabricant d'objets en celluloïd, presque un fabricant de celluloïd. (La récupération des déchets, à Oyonnax, n'est l'apanage que d'un nombre très réduit d'entreprises). La Société Industrielle du Celluloïd acquiert non seulement un atelier de transformation et une implantation industrielle à Oyonnax, mais aussi les services d'un homme compétent qui, d'ailleurs, conserve la place de directeur de l'usine, pour une durée contractuelle de dix ans.

Nouveaux produits

Le brevet de Louis Frédéric Bondet sur le remplacement du camphre par une matière moins chère, moins spéculative, moins combustible est dans le droit fil des préoccupations actives des fondateurs de la société depuis le début du siècle. Dès 1900 est déposé un brevet de remplacement du camphre par la nitronaphtaline, au nom de Neumann, Marx et Desvaux. Au cours des années suivantes, des brevets, signés par la Société Industrielle du Celluloïd ou Desvaux, portent sur l'incorporation d'additifs visant à se substituer en tout ou partie au camphre et à réduire l'inflammabilité. Ces additifs sont des substances protéiques : gélatine, maltodextrine (dextrine fermentée à l'aide de malt), maïsine. Plusieurs brevets (BF 319.542, 319.926, 388.097, 407.846) portent en particulier sur la maïsine, une matière découverte et étudiée par deux chercheurs, Donnard

et Labbé², quelques années plus tôt (1902), obtenue par extraction des graines de maïs, avec des solvants organiques. La présence de maïsine est réputée améliorer la stabilité thermique, réduire la combustibilité, abaisser le prix de revient. *Le Moniteur Scientifique* de 1909 nous apprend que la fabrication de ces mélanges (pour peignes, suivant les brevets) a été effectivement entreprise à Villetaneuse. On ignore cependant l'importance et la durée de l'expérience industrielle.

En Allemagne, vers la même époque, Bayer commence à fabriquer une matière plastique à base d'acétate de cellulose, le Cellon, dont la formule a été mise au point par Eichengrün. Ce dernier nous apprend (conférence du 21 décembre 1910) que, pour la France, le produit est fabriqué par la Société Industrielle du Celluloïd. Les liens avec la société allemande se manifestent à l'occasion du procès en concurrence déloyale qu'intente Bayer à toutes les sociétés françaises mettant en œuvre l'acétate de cellulose, à l'exception de la Société Industrielle du Celluloïd. D'après le compte rendu de l'assemblée générale de 1910, la S.I.C. déclare qu'elle travaille alors sur un produit "*pouvant s'adapter, non seulement à l'emploi du celluloïd, mais susceptible de se répandre dans de nombreuses industries car il est ininflammable*" (19 mai 1910). Ce nouveau produit est justement cet acétate de cellulose, manufacturé pour être utilisable en moulage, commercialisé sous le nom de Sicoïd. Quelle est l'origine de la matière première acétate, base du Sicoïd ? Produit acheté à Bayer ou fabriqué sous licence Bayer ou procédé personnel ? On remarquera que la S.I.C. n'a déposé aucun brevet sur la fabrication de l'acétate de cellulose – qui pourrait être un indice de fabrication ou de tentative de fabrication personnelle – ni sur la formulation du Sicoïd. Aucun ne laisse à penser que, d'une façon ou d'autre, la S.I.C. ait fabriqué sa matière première, fabrication qui, on le sait, est moins évidente et beaucoup plus exigeante que celle de la nitrocellulose. L'achat de l'acétate de cellulose brut à Bayer et sa formulation en France est l'hypothèse la plus plausible, mais elle est en défaut, à partir de 1914, quand les importations allemandes sont devenues impossibles. Le seul producteur national est la S.C.U.R.. Cependant, les rares archives de cette société qui ont pu être consultées sont muettes sur le sujet³. Or, durant la guerre, la S.I.C. a poursuivi ses fabrications. Retraçant sommairement les activités sur l'acétate, pour cette période, le président précise en 1918 : "*Nos recherches antérieures, bien avant la guerre, nous avaient amenés à fabriquer des dérivés de l'acétate de cellulose, ce qui nous a permis de fournir à l'aviation des matières plastiques transparentes et ininflammables qui ont rendu le plus grand service.*"

Quoi qu'il en soit, la progression du nouveau produit, le Sicoïd, est lente (1912). Elle ne suit pas "*le développement rapide que l'on attendait*". Ce résultat est imputable "*au prix de revient sensiblement plus élevé que celui du celluloïd et aussi à la résistance, suivant la loi économique jamais démentie, que rencontre toute nouvelle invention à son entrée sur le marché*". En 1913, les Galeries Lafayette présentent, sous le nom de Similoïd Lafayette Ininflammable, des peignes, coffres, articles de tableterie. Petit à petit, les ventes progressent suffisamment pour que la fabrication d'objets nécessite un nouvel investissement. "*Notre usine nouvelle, 9 rue Clavel, à Paris, installée tout récemment, a été obligée de faire des agrandissements en vue d'augmenter la production de ses spécialités (tête de poupées en Sicoïd)*" (1917). La demande ne concerne pas que le domaine civil, mais également des fournitures pour l'armée : "*En dehors de ces deux grosses fabrications (nitrocellulose et plaques en acétate de cellulose), nos usines d'applications ont fourni, à la Défense Nationale, une multitude d'objets. Chaque semaine, et souvent chaque jour, des officiers des différents services venaient nous demander l'étude d'établissement d'objets en celluloïd ou en Sicoïd.*"

Le Sicoïd est complété, début 1917, par la caséine durcie, le Sicalith, dont on considère rapidement les résultats comme bons, grâce à un procédé "irréprochable". La fabrication de cette Sicalithe est assurée 9 rue Clavel.

² Voir chapitre Inflammabilité

³ Au sens strict, elles ne sont pas muettes, mais il s'agit de documents secondaires rédigés beaucoup plus tard. Pour leurs rédacteurs, la S.I.C. est une filiale de la Société Bayer, dont elle revend le Cellon sous le nom de Sicoïd. Il est certain que la S.I.C. et Bayer étaient liées par des accords dont on ignore la teneur. Le brevet BF 446.643 sur les disques phonographiques est, d'ailleurs, un brevet d'origine allemande. Mais la S.I.C. est une société de droit français, dont le capital est ouvert au public.

Au niveau des brevets, en dehors de ceux précités concernant les matières de base, ils concernent tous des objets ou des techniques liées aux applications.

La S.I.C. possède des comptoirs de vente. Elle ne semble pas exporter ses procédés de fabrication. Avant 1914, elle a cependant signé des accords avec une société autrichienne de celluloid, dont toutefois elle se libère, peu avant la guerre, en raison de résultats décevants.

La période de guerre

Avec la guerre, l'usine de Villetaneuse consacre tout ou partie de son activité à la Défense Nationale. *"Dés les premiers jours de la déclaration de guerre, notre administrateur délégué (Albert Marx) allait spontanément mettre au service de la Direction des Poudres, et cela à titre gracieux, notre usine de Villetaneuse. Lorsque la crise des munitions se fit sentir, toutes nos usines furent transformées dans le but de faire de la poudre et, pendant toute la durée de la guerre, nous n'avons cessé, jour et nuit au milieu de toutes les difficultés qui entre autre temps auraient pu paraître insurmontables, de produire par tous nos moyens cette poudre qui, autant que l'acier, fut indispensable"*. La guerre n'a pas que cette conséquence. La disparition des marchands allemands livre un espace de développement. La production de Chauffry alimente maintenant le marché des jouets et poupées, tenu auparavant par les Allemands sur les marchés français et anglais.

Les résultats financiers, plutôt médiocres avant guerre, deviennent excellents à partir de 1916.

Après guerre

Pendant la guerre, priorité a été donnée à la production. Après la guerre, il faut rajeunir l'outil industriel et adapter les productions. Pour ce faire, la direction de la Société fait appel à un jeune ingénieur dynamique, Eugène Schueller, pour prendre la direction de l'usine de Villetaneuse. Durant les années 1919-1920, l'usine est agrandie ; les bâtiments et le matériel sont rénovés, un équipement plus moderne installé, et les rendements augmentés.

Vu la *"bonne marche des affaires"*, on *"juge utile"* de faire entrer au conseil d'administration Eugène Schueller, devenu directeur général en 1919, et de *"lui confier la délégation au même titre que notre administrateur-délégué Albert Marx"*.

Fusion avec la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques

En 1913, on avait acheté une usine à Oyonnax-Geille, au lieu-dit Les Grands Moulins, en vue d'un accroissement de la production. La guerre survenant, le projet d'extension est différé, puis par la suite abandonné. L'usine de Geille, elle-même, est offerte à la vente (mur et équipements) en 1922, aux seuls fabricants de celluloid, *"sous prétexte d'éviter l'achat de cette usine par les façonniers d'Oyonnax qui seraient ainsi leur propre fournisseur de celluloid brut"*. Car depuis 1913, la politique a changé : on préfère accroître la capacité de l'usine du Vert-Galant et rechercher une source complémentaire de matière première.

Parallèlement à l'extension de Villetaneuse, *"l'examen de notre industrie en France, nous a amené à rechercher (une) augmentation de capacité de production par un projet de fusion entre notre société et une société concurrente. Après différents pourparlers, nous considérons comme possible cette deuxième solution. La fusion avec la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques et notre société est envisagée."*

La fusion est effective en 1924 avec la fondation de la nouvelle Société Industrielle pour la Fabrication de Matières Plastiques. La Société Industrielle du Celluloïd est représentée au nouveau conseil par Albert Marx, Paul Schotsmans, Georges Honorat⁴.

Sources documentaires

Comptes rendus des conseils d'administration de la Société Industrielle du Celluloïd ;
Comptes rendus du conseil de la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques ;
Archives de l'Ain, Bourg-en-Bresse, série U ;
Archives du Monde du Travail, Roubaix, P60 ;
BARCELLINI Serge, Oyonnax, la Cité du Peigne, DES Lyon, 1974 ;
GALLIOT, 75 ans d'un holding: la Société Centrale de dynamite, 1963 ;
Moniteur Scientifique 648 1908, 157 1909, 253 1909 ;
Dr ALEXANDER, Verein Deutscher Chemiker Zeitschrift für angewandte Chemie, 365 1911

Placard publicitaire : Société industrielle du Celluloïd

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CELLULOÏD
 Anonyme au Capital de 4.000.000 de francs

TÉLÉPHONE Archives 10.50 Adresse télégr. : SICOÏD - PARIS

**FABRICATION ET APPLICATION
 DU CELLULOÏD**

Impasse de la Planchette (324-326, rue Saint-Martin)

Nouvelle matière non inflammable "SICOÏD"

USINES :

VILLETANEUSE (Seine). — Téléph. St-Denis, N° 62.
 CHAUFFRY (S.-et-M.). — Téléph. N° 1.
 GEILLES (Ain).
 OYONNAX (Ain). — Téléph. N° 10.

*Adresser toutes commandes ou demandes de renseignements
 au Siège Social.*

1398-8

⁴ Suite au chapitre Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques et Société Nobel Française